



Conseil d'administration du samedi 14 mars 2020

A Mazières en Gâtine

Présents : *Mazières en Gâtine* : M. Pacaud Serge - *La Crèche* : Mme Cateau Marinette - M. Billaudeau James - *Bouillé-Loretz* : M Paulus Jean Marie - *Ménigoute* : M. Rongière André- *Niort* : M Baudoin Jean Marie - *Bressuire-Cerizay* : M Benoist Michel- *Coulonges sur l'Autize* : Mme Assailly Monique - *Saint Varent* : Mme Duveau Jacqueline – *Saint Maixent* : Mme Teytaud Geneviève- *Argenton Les Vallées-Mauléon* : M Landreau Roger *Parthenay* : M Dufour Jacques - *L'Absie* : M Bailly Christian - *Thouars* : Mme Pichot Geneviève- *Champdeniers* : M Sourisseau Jean Louis.

Excusés : *Celles sur Belle* : M Cerclet Bernard - *La Mothe St Héray* : Mme Nérestan Fabienne - *Mauzé sur le Mignon*- M D'Araujo Olivier - *Airvault* : M Penit Gérard - *Mazières en Gâtine* : M. Bernard de Litardière - Mme Murielle Girard- *Prahecq* : M Gonnord Laurent- *Beauvoir-Frontenay Rohan* : M Lefebvre Jean Claude- *Melle Lezay- Chef-Boutonne Sauzé-Vaussais* : M. Penaud Guy - *Pamproux* : Mme Bertin Yannick - *Brioux sur Boutonne* : Mme Retureau Marie Christine-

Nous avons reçu les vœux des sénateurs Mouillé et Morisset, de la député Batho, du SE-UNSA 79, de la présidente nationale de l'AGEEM et du DASEN par intérim Arnaud Leclerc

A la suite du CDEN du 28 novembre 2019 repoussé au 12 décembre 2019, le DASEN a officialisé les nominations de 3 nouveaux DDEN : *Mme Marie-Christine GIRON* de FAYE sur ARDIN et de *Mme Martine GROUSSET* de Béceleuf pour la délégation de Coulonges sur l'Autize, ainsi que *Mme Véronique GORIOU* de la Plaine d'ARGENSON pour la délégation de Frontenay Rohan Rohan.

Nous prenons note, avec regrets de la démission de *Danièle Clert* présidente de la délégation du canton de CELLES SUR BELLE pour raison de santé, nous lui souhaitons un prompt rétablissement. Le président et les membres du bureau la remercient pour son engagement passé.

Le mercredi 19 février le président a répondu à l'invitation du maire de Bressuire et président de l'Agglo2b pour le lancement officiel du chantier de la nouvelle école publique, suivi d'une prestation musicale des enfants de l'orchestre à l'école.

Ordre du jour :

1- Approbation du procès-verbal du CA du 23 novembre 2019 à Mazières en Gâtine- approuvé à l'unanimité des présents

2- Compte rendu du CDEN : le nouveau DASEN Arnaud Leclerc a précisé que ce serait après les municipales que nous devons rendre **19 postes**, les postes de PDMQDC (plus de maîtres que de classes) sont les plus menacés, il a précisé qu'il serait vigilant à la ruralité.

3- Le Congrès National AGEEM à Bocapole à Bressuire les 1, 2 et 3 juillet 2020. La subvention de 500 € sera remise lors de l'AG à la présidente départementale Christèle Ferjou. La délégation de Bressuire apportera son aide.

4- Le point sur le concours « Aventure citoyenne » - pour le moment 4 écoles sont recensées- Jean Marie Paulus est en train de revoir avec les enseignants de l'école de St Martin de Sanzay une autre formulation pour intéresser plus d'écoles.

Adhésion centre régional résistance et liberté 30 €, en lien avec notre concours « aventure citoyenne ».

Demande d'une aide financière par l'association des parents d'élèves de MARIGNY (79360) pour la réalisation d'une fresque sur le mur de l'école. *Projet non éligible.*

5- Le point sur l'organisation de l'AG 2020 : à Cerizay - Samedi 16 mai-

Pour le moment nous conservons la date prévue, mais suivant l'évolution de la situation. Notre président a vu le restaurateur et ils aviseront le moment venu. Vous allez recevoir aux environs du 15 avril votre invitation pour l'A.G.

6- A la demande du trésorier, un changement de banque pour l'Union est envisagé : Crédit Mutuel, peut-être. Le trésorier réfléchit encore à ce problème, en raison des difficultés administratives- Affaire à suivre.

7- Questions diverses :

- **Le CDAL et les bâtiments de l'ex IUFM.** Nous réclamons que ce bâtiment historique, lieu emblématique de la Troisième République et de l'idéal d'une école laïque et gratuite, demeure un bien public. S'il doit être reconverti, qu'il le soit par exemple au bénéfice des étudiantes et des étudiants, en y installant une maison des étudiants et des logements dont le département manque cruellement, à l'heure où la précarité étudiante est au cœur de l'actualité. Aux dernières nouvelles- la vente semble illégale et les associations font appel.

17 janvier : réunion CDAL à la Ligue, lettre à la Rectrice et au Préfet

Décision est prise d'interpellé Jérôme Baloge, maire et président de la CAN

4 février 20h30 : réunion à l'UNSA 79

12 mars : point presse à 11h à la Ligue

Il est prévu un dépôt de plainte auprès du tribunal administratif par le CDAL si rien ne bouge.

- Les Vadémécums sont à disposition auprès du trésorier (2 € l'exemplaire), règlement sur place. Où en sommes-nous de la distribution aux IEN ? Je rappelle que le Vademecum est offert à chaque nouvel adhérent.
- Compte « Facebook » ouvert et fonctionnel.
- **Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA)** : Il a été fait une nouvelle demande auprès du Conseil Général- Au bout de la troisième fois on a peut-être une chance !
- Le point sur le matériel RASED circonscription de Bressuire- Le matériel a été payé par les DDEN après le versement de l'aide de l'Agglo2B.
- Les dates des prochains CA et de l'AG 2021. **CA : samedi 12 septembre 2020, samedi 5 décembre 2020, samedi 13**

mars 2021.AG : samedi 15 mai 2021, lieu à définir, proposition est faite à la délégation de Coulonges sur l'Autize.

- **Congrès 2020 et 2021** : *Congrès 2020 : Il est proposé de faire venir les Congressistes, au Kremlin-Bicêtre, le 18 juin au soir (nuitée supplémentaire) pour démarrer le congrès le 19 au matin afin de commémorer le Serment de Vincennes du 19 juin 1960. Le président et le vice - président Jean-Marie Paulus, représenteront notre Union
Congrès 2021 : se tiendra à Obernai (Bas-Rhin) aux VVF Villages, le 21 juin 2021
- **Fédération** :
Trésorerie des Congrès dorénavant gérée par la fédération.
Imposition à tous les DDEN du règlement intérieur : rappel « le Conseil fédéral est une instance délibérative qui prend un certain nombre de décisions et les prises de position de la Fédération engagent tous les DDEN » (ex : accompagnement scolaire)
- Participations aux AG de Charente Maritime (Tonnav-Boutonne) et de la Vienne, à la même date soit le samedi 4 avril 2020 ; ces AG sont annulées
- La Charente Maritime nous invite à lui donner notre avis sur la possible reprise de nos réunions d'académie sur le territoire de l'ex Poitou Charente avec un ordre du jour où nous proposerons, entre-autre, d'harmoniser nos dates d'AG et de réfléchir à une intervention au Congrès National. La Charente Maritime se propose de nous accueillir. Accord
- AG ligue de l'enseignement, *du Comité Départemental Usep, Comité Départemental Ufolep, le :*
- **Samedi 28 mars 2020 à Verrines sous Celles de 9 h 00 à 12 h 30 (salle des Fêtes)**. Le président devait y représenter l'Union, mais avec le confinement ?
- Il était envisagé une réunion du bureau pour le rapport moral, mais la date sera fixée ultérieurement. Le président peut aussi soumettre les grandes lignes et les envoyer par internet.
- Visite école, dans la mesure du possible prendre en compte les jours de décharge des directrices ou directeurs (message en ce sens de Mme la directrice de St Martin de Bernegoue).
- Questionnaire aux enseignants.

Le ministère de l'Éducation nationale a lancé, un questionnaire à destination des 850 000 enseignants, en parallèle des discussions avec les syndicats sur la réforme des retraites et dans un climat de crispation, afin de sonder leur ressenti. Cette enquête, anonyme et confidentielle, sera menée jusqu'au 17 mars. Au fil des 43 questions, le ministère interroge les enseignants sur leur formation, leurs conditions de travail, les outils mis à disposition ou encore leur avenir professionnel. (Exemples : Quels sont pour vous les mots qui qualifient le mieux votre métier ? Quelles sont vos principales sources de satisfaction ? de déception ? avez-vous l'impression que vos conditions de travail depuis le début de votre carrière se sont améliorées/se sont dégradées/ni l'un, ni l'autre...). Cette consultation va -t-elle réellement servir à ouvrir un vrai débat sur les conditions de travail, plus que nécessaire ou bien à légitimer le projet politique de Jean-Michel Blanquer et sa vision du professeur au XXIe siècle, entraînant des contreparties au métier ?

- **Cités Educatives**

80 secteurs ont été déclarés « éligibles » les trois principaux acteurs sont les collectivités, la préfecture et le rectorat. *Chacun des trois principaux acteurs désigne un responsable référent de haut niveau : principal de collège pour le rectorat, représentant du préfet pour la préfecture, cadre de haut niveau pour la collectivité »Voilà qui rappelle amèrement la mise sous tutelle des écoles par le principal du collège telle qu'elle était prévue dans les EPSF (établissements publics des savoirs fondamentaux regroupant écoles et collège sous l'autorité du principal du collège), contre lesquels se sont mobilisés les enseignant(e)s. En termes d'actions, et de moyens mis en œuvre, on constate peu de changements, beaucoup de choses déjà préexistantes dans les écoles REP et REP+.*

Les changements qui inquiètent les enseignant(e)s se trouvent dans l'organisation de ces cités éducatives. Celles-ci mettront en place un contrôle et une évaluation omniprésente des pratiques enseignantes, de leurs projets mais également des élèves, exacerbant ainsi la concurrence entre enseignants, le sentiment d'échec chez les jeunes et la limitation de la liberté pédagogique.

Enfin, la mise en place de ce type de label dans des zones qui bénéficiaient auparavant d'un système similaire REP/REP+ laisse présager la possible disparition de ce statut. Nous rappelons que l'évaluation de ce système qui devait avoir lieu en septembre 2019 a été reportée... Pour mieux le remplacer ?

Ce dossier sera discuté avec nos collègues de Poitou-Charentes - pour le congrès.

Par rapport à ce sujet, le Conseil d'administration de l'Union départementale des Deux-Sèvres estime à l'unanimité des présents que le projet est une menace pour la Loi 1905 et l'Ecole Publique.